

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUR, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Payable d'avance.	
Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	12
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance	12
Aux deux publications réunies, par an, en avance	24
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix quel qu'il soit	
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25 c.
Deux lignes et au-dessous, deuxième insertion	15 c.
Au-dessous par lignes	10 c.
Toute insertion subséquente, le quart la première	

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

GRANDE-BRETAGNE.—Les journaux et le parlement anglais s'occupent journellement des difficultés sociales et politiques qui ne font qu'augmenter à l'intérieur et à l'extérieur. Le revenu public est au-dessous des besoins de l'État, et le travail manque à la population ouvrière dans les provinces manufacturières. M. Herries dit :

« Il n'y a pas eu, à la fin de l'année dernière, moins de 220 faillites très importantes, dont 86 représentant à elles seules une perte de 12,000,000 liv. sterl. (300 millions de fr.) tandis que la perte totale est estimée à 30,000,000 sterl. (750 millions). Il est désirable, ajoute-t-il, que le parlement exprime une opinion quelconque sur le moyen auquel le gouvernement a eu recours pour empêcher la ruine ultérieure des personnes engagées dans des affaires commerciales importantes. »

« On dit que, d'après un nouveau plan ministériel, la propriété sera taxée jusqu'à concurrence de 5 p. 0/0. La taxe sur le revenu demeurera la même, le minimum sur lequel la taxe devra être prélevée étant réduit à 100 liv. par an. Ce qui fait supposer que l'exposé financier contiendra des déclarations importantes, c'est qu'au lieu d'être présenté comme d'habitude par le chancelier de l'Échiquier, il doit l'être par lord John Russell. »

En effet, dans la séance du 18 février, le premier ministre a présenté le résumé financier de l'année dans son discours, il a fait une revue générale de l'état actuel de l'Europe, dans lequel nous remarquons les passages suivants :

« Je ne bornerai à exposer au parlement la situation financière et politique du gouvernement. Depuis dix-huit mois, le pays s'est trouvé dans une situation qui n'a jamais eu d'égale, si ce n'est en temps de guerre. Il y a eu des fluctuations de prix, une famine telle que l'on n'en avait pas encore vu en Angleterre. Les changements opérés dans le cours des céréales, de l'essence et de l'argent ont été énormes. Ainsi, par exemple, le prix du blé en septembre 1846, était de 49 sh. le quarter ; en janvier 1848, il a monté à 70 sh. ; en mai, il s'est élevé jusqu'à 102 sh., et en septembre 1847, il était de nouveau retombé à 40 sh. 6 p. le quarter, c'est-à-dire deux tiers de septembre 1846, à 6 p. près. Pour l'essence, mêmes variations : en novembre 1846, 3 pour cent ; en avril 1847, 5 pour cent ; en octobre, 8 pour cent ; en janvier 1848, 4 pour cent. Le montant des lingots, le 10 octobre 1846, était de 13,780,500 liv. ; en septembre 1847, 7,865,415 liv. seulement, et en février 1848, 13,821,750 liv. »

« Enfin, dans les districts manufacturiers, le nombre des ouvriers employés toute la journée est représenté par le chiffre de 16,898 liv. st. (montant des journées de salaire). En juillet même année, par 14,865 ; en février 1847, par 32,112. Pour les ouvriers employés seulement un demi-jour, les chiffres sont les suivants : février 1847, 13,404 ; novembre, 5,517 ; février 1848, 4,901. Enfin, les chiffres qui représentent les ouvriers sans ouvrage sont : février 1846, 5,600 ; novembre même année, 11,616 ; février 1847, 7,514. Ces fluctuations ont nécessairement régi d'une manière notable sur le revenu public. Dans ces circonstances, voici, d'après les prévisions du gouvernement, quel sera le montant du revenu pour l'année prochaine (exercice 1848).

« Le revenu total est estimé à 31,362,060 liv. sterl. ainsi réparties : douanes 19,774,960 liv. ; accises 13,050,340 liv. ; timbre 7,150,000 liv. ; taxes 4,340,000 liv. ; taxe sur la propriété 4,340,000 liv. ; recettes des postes 925,000 liv. ; domaines de la couronne 60,000 liv. Or, il y a eu sur le revenu tiré des droits sur le sucre, le rhum et la mélasse une augmentation de 642,254 liv. ; sur le beurre, de 16,921 liv. ; sur le fromage, de 7,750 liv. ; sur les spiritueux, il y a eu, par contre, une diminution de 1,359,000 liv. »

« Je propose de prendre pour l'exercice prochain les chiffres suivants comme approximatifs : douanes, 19,750,000 liv. ; accises, 13,000,000 liv. ; voitures publiques, 500,000 liv. ; timbre, 7,500,000 liv. ; taxes, 4,340,000 liv. ; taxe sur le revenu, 5,200,000 liv. ; recettes des postes, 900,000 liv. ; domaines de la couronne, 60,000 liv. D'après ce devis, le revenu s'élèverait en totalité à 51,250,000 liv. Les dépenses votées étant dans cette hypothèse une fois admise de 52,315,709 liv., et les recettes de 51,250,000 liv., il y aurait un déficit de 1,065,709 liv. Mais il y aurait encore une forte somme à voter pour dépenses extraordinaires en avril 1847, et une somme de 10,000 liv. pour la guerre des Caffres ; évaluons à 1,340,000 liv. ces deux articles, et le déficit sera de 2,411,000 liv. »

« Je soumetts dès à présent à la chambre cette situation de nos finances, afin que la chambre ait le temps d'examiner mûrement cette question et l'état du pays, pour se décider en conséquence sur la marche à suivre. Pour moi, je ne bornerai à indiquer celle que le gouvernement juge être la plus opportune, laissant au parlement le soin de décider, si cette marche recommandée par le gouvernement est réellement la meilleure, ou si en a quelque autre préférable. Il faut ou qu'on nous combine les déficits de l'impôt ou qu'on nous combine les déficits de nos dépenses. »

« Je crois convenable en cette occasion d'expliquer l'opinion du gouvernement sur les défenses nationales. Des opinions extrêmes ont été publiées à ce sujet de part et d'autre. D'un côté, on a dit que nous pourrions nous trouver brusquement engagés dans une guerre avec les pays ayant fait de grands préparatifs militaires que nous ne pourrions pas balancer par des préparatifs semblables ; d'un autre côté, l'on dit que toutes les puissances étrangères inclinent pour la paix, et que, si nous réduisions nos armements, elles réduiraient les leurs. Au nom du gouvernement, je déclare être en garde contre la supposition dont il est question dans nos relations étrangères, surtout vis-à-vis de la France, qui soit de nature à faire naître aucune appréhension d'une rupture. Je suis plus convaincu que jamais de la nécessité du maintien de la paix entre ces deux grandes puissances représentatives, la France et l'Angleterre (applaudissements), et je compte qu'à l'avenir ces relations seront de la nature la plus amicale. »

Les classes ouvrières s'agitent de manière à jeter l'alarme dans les classes bourgeoises. Le *Morning Chronicle* avoue que la guerre civile est plus menaçante que la guerre étrangère. Il dit que la civilisation est menacée par des hordes de *Barbares* plus dangereuses que ceux qui ont détruit celles de Rome. . . et ces *Barbares* sont les ouvriers mineurs et manufacturiers à qui l'ouvrage manque et qui ne songent qu'à tout bouleverser et à tout piller à la première occasion.

Les nouvelles de l'Irlande ne sont pas plus rassurantes.

Le *Chronicle* du 18 publie, sous la rubrique de Dublin et à la date du 16, des correspondances dont voici les points les plus saillants :

« Dans le comté de Tipperary, il s'est formé spontanément plusieurs associations particulières contre les malheureux. »

« La misère est si grande en Irlande que dans la paroisse de Kildare, comté de Roscommon, un malheureux qui n'avait pour toute propriété qu'un âne, l'a tué pour s'en nourrir et en a donné une partie aux plus pauvres d'entre ses voisins. Dans le comté de Castelbar, plus de 20 personnes sont mortes de faim. Dans le comté de Cork, les propriétaires font déguerpier une foule de tenanciers qui ne paient pas leur loyer, et plus de 200 de ces malheureux ont été réduits à chercher un refuge dans les maisons des pauvres (*work houses*). »

Certains journaux de l'Irlande et de l'Amérique commencent à discuter la question de l'annexion de l'Irlande aux États-Unis, et par conséquent d'une séparation absolue de l'Angleterre. L'inquiétude et l'incertitude sont aussi profondes dans les esprits que le malaise dans les faits.

LE MOUVEMENT EN ITALIE.

Nous avons reçu le décret par lequel le grand-duc de Toscane a proclamé l'intention formelle de doter son pays d'une représentation nationale. En lisant ce décret, on voit que ce prince aurait le désir de rattacher les institutions qu'il a promises à son peuple à l'œuvre de réforme, entreprise par le grand-duc Léopold 1er, de glorieuse mémoire. C'est là certainement un dessein très louable. Nous ne savons pourtant, dit le *Journal des Débats*, si, dans l'état actuel des choses, il ne vaudrait peut-être pas mieux se mettre sans délai parfaitement à l'unisson avec le roi de Naples et avec le roi Charles-Albert. On éviterait ainsi des lenteurs de rédactions et des retards de toute nature qui pourraient amener des agitations, et l'on aurait l'avantage de donner aux États réformés de l'Italie une uniformité de gouvernement et de vues dont ils ne peuvent que beaucoup profiter. Voici le décret dont il s'agit.

« Nous, Léopold II, par la grâce de Dieu prince impérial d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, etc., etc. ;

« Par notre *motu proprio* du 31 janvier, nous avons résolu de doter le pays confié à nos soins d'une représentation nationale qui, en répondant aux vœux publics et aux besoins du temps, donnerait à la famille toscane ces principes politiques et administratifs auxquels elle doit son état florissant, et lui donnerait des garanties capables de lui assurer un avenir heureux. »

« Cette pensée s'était déjà présentée à l'esprit de notre immortel aïeul. Les circonstances et les événements n'ont pas permis jusqu'à ce jour de la réaliser ; mais nous sommes heureux de rappeler à notre peuple cette part de notre gloire civile, et en même temps il nous est bien doux de nous trouver actuellement prêt à doter notre patrie d'une représentation nationale, objet vers lequel se dirigeaient tous nos efforts et toutes les mesures extérieures. »

« Toscans, votre confiance en moi ne se démentira certainement pas dans ce moment solennel. Pendant que je sens grandir mon amour pour vous, ne vous laissez pas séduire par des suggestions impatientes ; attendez encore tranquillement quelques jours, afin que les projets qui doivent assurer vos destinées soient achevés. »

« Je veux vous donner des franchises pour lesquelles vous êtes déjà parfaitement mûre, et que

vous avez méritées par la sagesse de votre conduite ; vous, donnez-moi le gloire d'être l'auteur d'une grande institution essentiellement toscane et en même temps adaptée aux intérêts généraux de l'Italie. »

« Donné le 11 février 1848. »

LÉOPOLD.

La *Legg Italiana* de Gênes du 13 février, après avoir reproduit ce décret, ajoute ce qui suit :

« Nous attendons avec confiance que nos pressentiments s'accomplissent aussi à Rome. Dans peu de jours dix-sept millions d'habitants seront constitutionnels. »

« On écrit de Pavie, le 8 février : « L'agitation s'est révélée à Pavie à l'occasion des heureuses nouvelles de Naples et de la Sicile. Les étudiants sont allés en corps célébrer une messe d'action de grâces à l'église du Carme, et ils ont fait ensuite une promenade triomphale par la ville, en dépit de la police. »

« Le fait d'une provocation commise dernièrement par un officier autrichien est aujourd'hui avéré. Les étudiants, qui saisissent toutes les occasions de se réunir, suivaient deux par deux le convoi d'un pauvre homme, lorsque, sur le cours de la porte Saint-Jean, cet officier qui fumait, affecta de leur soulever la fumée à la figure. Malgré l'observation qu'on lui fit, il continua de fumer de la même façon. Le cri : *à bas le cigare !* ayant été poussé, il tira son sabre et blessa deux étudiants, nommé l'un Joseph Brambilla et l'autre Oliva, ce dernier blessé assez grièvement. Il frappa encore un autre étudiant qui réussit à le désarmer, et qui, lui rendant son arme avec mépris, lui dit : « Voilà comment se conduit un italien ! »

« D'autres officiers étaient accourus ; il pouvait naître de ce fait des désordres immenses ; mais les étudiants, qui étaient sans armes, prirent le parti de se disperser pour ne pas causer une inutile effusion de sang, aimant mieux attendre et ne pas naître à leur cause par une impatience téméraire. Plusieurs citoyens paisibles ont reçu des coups de sabre, et entre autres un vieillard de soixante-dix ans. »

« Hier, sur la place Sainte-Agathe, on a trouvé un capitaine autrichien mortellement blessé d'un coup de pistolet et un autre d'un coup de poignard. »

« Le recteur de l'Université de Pavie s'est rendu à Milan pour protester avec trois délégués. L'officier provocateur est aux arrêts. Il y a Pavie 2,000 fantassins et 170 cavaliers ; mais on attend des renforts. »

La *Gazette Privilegiée* de Venise du 11 février publie le récit suivant d'un autre complot qui a eu lieu malheureusement à Padoue entre les étudiants et les soldats de la garnison :

« Dans un complot arrivé à Padoue entre des étudiants et des militaires, le 3 au soir, par suite de provocations précédentes, et spécialement de l'autorisation de tirer que l'on voulait imposer à tout le monde, deux étudiants ont été blessés, dont l'un a malheureusement succombé. »

D'après les informations reçues, il paraît que dans le rassemblement s'étaient introduits des instigateurs qui n'appartenaient pas à la classe des étudiants, et que l'autorité connaissait déjà. Ce sont eux qui ont séduit quelques hommes de la basse classe pour les associer à ce tumulte et augmenter le désordre. L'autorité politique, de son côté, avait pris des dispositions convenables, elle avait mis en œuvre tous les moyens d'exhortation pour empêcher cette nombreuse réunion de la jeunesse et pour prévenir les déplorables conséquences qui en ont été la suite. Mais toute sa sollicitude est restée sans effet. »

« Bientôt un corps de troupes sous les ordres de ses chefs et la force publique de la police ayant paru sur les lieux, l'ordre public et la tranquillité ont été promptement rétablis. »

« C'est ce qu'on fait savoir au public pour prévenir des bruits exagérés. »

On nous écrit de Nice, le 13 février :

« La nouvelle que le roi de Sardaigne a accordé une Constitution à ses États a causé une vive joie parmi les habitants de cette ville. Aujourd'hui une troupe de bourgeois, au nombre de 3 à 4,000, ont parcouru pendant plusieurs heures les rues, accompagnés de musiciens. Trois drapeaux tricolores ont figuré dans le cortège. Tous les habitants ont arboré la cocarde sarde, et beaucoup y ont joint la cocarde tricolore. »

« Hier, dans la journée, une foule de personnes à pied, à cheval, en voiture, se sont rendues au pont du Var ; elles ont placé leurs drapeaux sur le pont et ont salué le drapeau français. Le commissaire de police, prévenu de l'arrivée des Nigards, s'est rendu au pont du Var, leur a fait rendre le salut, et on s'est séparé très bon ordre. »

« Les autorités de Nice préparent une fête monstre pour le 20 février ; il y aura des réjouissances publiques. »

« Le général de Maistre, gouverneur de Nice, a été mis à la retraite. Il est remplacé par le général de Sonnaz. »

La *Gazette de Rome*, du 12, contient la démission de trois ministres ecclésiastiques, et la sécularisation des trois ministères les plus importants pour les États-Romains. Ce sont : le ministère de la justice, celui de la police, et celui du commerce et des travaux publics. »

L'avocat Sturbinetti est nommé ministre de la justice ; M. Pastolini, député de Ravanne, est nommé au commerce, et le P. Gabiani de Teano à la police. Ces noms sont très populaires. Le P. de Teano surtout est un homme instruit, distingué et très avancé. On sait que le ministère de la guerre était déjà sécularisé. Voilà donc quatre ministères laïcs dans le conseil des ministres. C'est là une réforme positive ; le pape l'avait promise dans sa proclamation. Il y a eu, à l'occasion de cette proclamation, une manifestation brillante à Rome et une bénédiction papale. Mais auparavant, le pape a parlé au peuple ; sa courte harangue a produit une vive impression. Pie IX a exhorté la foule à l'union des cœurs et à la modération. Le peuple lui a répondu par le cri mille fois répété de : *Vive le pape libéral !*

NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.—CHAMBRE DES LORDS.—Séance du 17 février.—Le marquis de Lansdowne propose la seconde lecture du bill pour l'établissement de relations diplomatiques avec la Cour de Rome. Le duc de Newcastle propose et retire ensuite un amendement pour la remise à six mois. Les évêques de Winchester et d'Exeter, le comte d'Edon et le duc de Richmond s'opposent à l'adoption du bill, qui est soutenu par l'évêque de St.-David, le comte Grey, le comte St.-Germain, le duc de Wellington et lord Rosdale, qui manifestent l'intention de proposer des amendements dans le comité. Le comte d'Edon annonce également qu'il proposera certains amendements que le représentant de la Cour de Rome ne soit point dans les ordres sacrés, ni membre d'aucune congrégation religieuse. Le bill a été lu une seconde fois et passera en comité à la séance du 18.

CHAMBRE DES COMMUNES.—Séance du 14 février.—Lord J. Russell, en réponse à M. Horsman, donne des explications sur les nouvelles dispositions prises à l'égard des dignitaires de l'église. Il prévient qu'à l'avenir l'archevêque de Canterbury devra accepter, à la condition de se soumettre à toutes les mesures ecclésiastiques qui seraient adoptées par la Chambre ; le traitement étant dès aujourd'hui réduit de 17 à 213,000 par an.

« Autant l'argent était rare il y a quelques mois, autant il abonde aujourd'hui sur toutes les principales places de l'Europe. Le dernier compte-rendu de la banque de Londres constate une encaisse métallique de près de 335 millions de francs. La banque de France a dans ses caves, en ce moment, près de 200 millions, et l'argent continue d'y affluer tous les jours. A Madrid même, les nouvelles d'aujourd'hui signalent une abondance considérable de numéraire. Les capitaux semblent partout sortir de dessous terre. »

« La place de Franfort vient d'éprouver un nouveau désastre : la maison de MM. Philippo et cie a suspendu ses paiements ; son passif est d'environ 600,000 fr. A Amsterdam a eu lieu la faillite de la maison Russ, dont le passif est de 2,600,000 fr. A Montargis, la faillite de veuve Salmon et fils, a été déclarée ; leur passif est d'environ 1,500,000 fr. provenant de pertes éprouvées dans la spéculation sur les grains ; une nouvelle maison de banque de Paris y est, dit-on, compromise pour une somme très-importante. »

Voici un fait de statistique politique utile à enregistrer :

Le nombre des électeurs pour l'Angleterre proprement dite, qui compte environ 14 millions d'habitants, est de 817,373 ; il est de 48,505 pour le pays de Galles et de 78,559 pour l'Ecosse, dont la population ne s'élève pas au-dessus de 4 millions d'âmes. Le *Past*, auquel nous empruntons ces chiffres, ne fait pas connaître le relevé des électeurs pour l'Irlande ; en l'évaluant à 125,000, on arrive à cette comparaison : France, pour 35 millions d'habitants, 222,000 électeurs ; Grande-Bretagne pour 28 millions d'habitants, 1,069,482 électeurs.

« M. le prince et Mme la princesse de Joinville, partis de Port-Vendre, le 7, à bord de la frégate à vapeur le *Cacique*, sont arrivés à Alger, le 9 au matin. Le duc et la duchesse d'Annam sont allés les recevoir en rade. Un temps magnifique et une température d'été ont favorisé l'entrée à Alger de LL. AA. RR. »

« Le Dr. Summer, évêque de Chester, a été nommé archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre, en remplacement du Dr. Howley décédé. »

« La mortalité à Londres durant la semaine finissant le 12 février a été de 1324 individus ; le terme moyen des cinq dernières années était de 1107. Les naissances se sont élevées à 1437. »

« La propriété du *Morning Chronicle* vient d'être acquise par M. Moffatt, marchand de thé, les uns disent au prix de 225,000, les autres de 232,000. M. Delane, l'ancien et habile administrateur du *Times*, l'ex-colleague de M. Walter, est chargé de la direction du *Chronicle* qui ne peut que prospérer dans ses mains. »

« D'après le dernier rapport officiel, la popu-

lation du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande est aujourd'hui de 23,700,000 habitants, ce qui donne une augmentation de 300,000 habitants sur le chiffre de l'année précédente. »

CHINE.—Six gentlemen anglais ont été très par les Chinois à trois milles de Canton, le 5 de décembre. Les autorités anglaises, ont immédiatement demandé satisfaction de cette atrocité. »

CAP DE BONNE-ESPERANCE.—Tous les chefs Kafirs, leurs femmes et leurs enfants ont été faits prisonniers par les anglais. »

« Le pacha d'Égypte dont la santé déclinait visiblement, est tombé dans un état qui fait désespérer de sa vie. Un bateau à vapeur a été expédié en toute hâte à Naples pour ramener à Alexandrie Ibrahim-Pacha. »

ESPAGNE ET PORTUGAL.—Espanero est parti le 7 pour Logrono, sa ville natale ; il a constamment réussi, durant son séjour à Madrid, de voir Marie-Christine. Les conservateurs projettent, dit-on, de remplacer Narvaez par le général O'Donnell ; du reste, la politique, stagnante depuis longtemps, commence à ressentir l'impulsion des événements d'Italie. »

« En Portugal, la reine continue de violer l'esprit de l'engagement qu'elle a pris en sollicitant l'intervention des puissances. Dans l'espoir de mettre sa responsabilité à couvert, S. M. a demandé aux Cabrais le concours des cortés, et ceux-ci se sont empressés de faire insérer dans l'adresse le passage suivant : « La chambre des députés examinera avec la plus sérieuse attention la convention conclue à Londres le 21 mai 1847 et les exigences qui en ont été la conséquence, afin de savoir si, par le fait de son acceptation, les prérogatives constitutionnelles de V. M., ou l'honneur, et l'indépendance de la nation portugaise, ont été blessés. »

« On écrit de Constantinople, le 5 janvier : « La semaine dernière, les cas de choléra sont devenus malheureusement très-fréquents, depuis le changement survenu dans la température. Les Israélites de la rive asiatique du Bosphore ont été surtout frappés par le fléau. »

« Sans compter les derniers renforts qu'elle a reçus, l'armée autrichienne en Italie est forte de 281 compagnies et de 35 escadrons. Milan a une garnison de 62 compagnies et de 8 escadrons. Venise a 42 compagnies et Vérone 31 compagnies et 5 escadrons. »

« Trois généraux autrichiens, le prince Charles de Schwarzenberg, le prince Annibal-Frédéric de Tour-et-Taxis et le comte Edouard de Clam Galles, ont reçu l'ordre de se rendre sur le champ à l'armée autrichienne en Italie. »

« Il est décidé maintenant que la Gallicie sera divisée en deux gouvernements, dont l'un aura son siège à Cracovie. L'archiduc Albert sera nommé vice roi à Cracovie. Le baron Krauss, président de régence, lui sera adjoint. La résolution de l'Empereur Nicolas de nommer son frère, le grand-duc Michel, vice-roi à Varsovie, paraît avoir contribué à l'adoption de cette mesure. »

« M. Badini, envoyé extraordinaire de Sa Sainteté le Pape près le gouvernement britannique, vient d'arriver à Londres. M. Badini a eu une entrevue avec le secrétaire d'État des affaires étrangères et assista samedi à la soirée de la vicomtesse Palmerston. »

« On lit dans la *Naval and Military Gazette* qu'un certain nombre de gentlemen ont pris la résolution de se former en régiment avec le nom de corps de tirailleurs volontaires de la Reine. Le nombre des hommes est maintenant fixé à 600, mais on pense qu'il sera augmenté lorsque le projet sera rendu public. Les auteurs de ce projet ont reçu l'approbation du gouvernement qui leur fournira les armes et les munitions de guerre. L'uniforme sera vert foncé avec capot noir, des ornements en bronze et une casquette. Le chef du corps est dit-on nommé, et les capitaines et autres officiers seront élus à la majorité des suffrages. On assure qu'un second corps de volontaires va également se former. »

« Il paraît que le roi de Sardaigne a demandé l'aide de l'Angleterre pour résister aux empiétements de l'Autriche et que cette dernière puissance en apprenant ce fait, s'est adressée immédiatement à la Russie et à la Prusse, pour leur demander leur coopération comme signataires du traité de Vienne, pour maintenir l'intégrité des possessions autrichiennes en Italie. 50,000 Russes sont stationnés sur les confins de la Gallicie pour marcher au premier ordre au secours de l'Autriche sur quelque point que ce soit. »

« Le journal officiel de Florence publie la constitution donnée par le grand-duc de Toscane à ses sujets ; elle est plus libérale que celle de Naples. »

« On écrit de Vienne, le 6, de la *Gazette Universelle Allemande* : « On assure que l'on a des indices certains que le prince de Canino n'est pas resté étranger au complot milanais. »

« Le bombardement de Messine n'a duré qu'une heure ; mais un témoin oculaire rapporte que 230 bombes sont tombées dans la ville. »